



50 ans de Fédération internationale... Qu'est-ce qui a changé ?

Lors de sa dernière Rencontre mondiale de mai 2014, la Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques, la FIMARC a fêté ses 50 années d'existence. Qu'est-ce qui a changé ? La FIMARC est-elle encore pertinente aujourd'hui ? Comment l'ACRF – Femmes en milieu rural, membre fondateur de cette fédération se reconnaît-elle dans ses déclarations et son évolution ?

La FIMARC fête ses 50 ans

C'est en avril 1960, à Lourdes, que les initiateurs et initiatrices de ce qui devait donner naissance à la FIMARC, principalement des ancien-ne-s du MIJARC¹, formulent quatre raisons pour créer une Organisation Internationale Catholique (OIC) de ruraux :

1. une prise de conscience de leur solidarité et de leur force dans l'accomplissement de leur mission de ruraux chrétiens,
2. une représentation spécifique auprès des organismes internationaux,
3. des liaisons efficaces avec d'autres OIC,
4. une entraide entre mouvements de pays et de continents différents.

Dès le départ, l'ACRF est présente à cette rencontre internationale avec quelques mouvements européens, un d'Amérique du Nord, des représentants issus de quatre pays d'Afrique et l'Australie. Quatre ans plus tard, en 1964, lors de la première Assemblée générale de Fatima (Portugal), la FIMARC est portée sur les fonts baptismaux. A cette époque, nous sommes dans un contexte où l'Europe domine le monde avec cependant la fin de la colonisation, où l'Eglise catholique vit un aggiornamento avec le concile Vatican II (1960-1965) et où le progrès technique est considéré comme seul capable de résoudre les problèmes de la faim dans le monde.

Quelques années plus tard, en 1970, c'est l'Espagne qui accueille la troisième réunion, désormais appelée « Rencontre mondiale ». La volonté de s'ouvrir au monde y est affirmée, ce qui donnera en résultat, lors de la Rencontre mondiale de Yaoundé de 1974, d'accueillir officiellement quatre nouveaux pays au sein de la FIMARC dont le premier pays d'Asie, le Vietnam. Deux objectifs sont prioritaires à cette époque : l'apostolat et l'éducation dans le respect de l'autonomie des mouvements ainsi que de leur liberté d'organisation et d'action. Dans le contexte des années 60-70, la vision du développement évolue. Le discours dominant parle toujours évidemment du progrès en se référant au progrès technique, à la croissance économique mais la FIMARC se démarque déjà en prônant l'accès des pays du Sud à l'indépendance considérée comme étape essentielle pour leur développement. La FIMARC passe d'une vision « paternaliste » des pays européens à une vision plus égalitaire. Ce qui se traduit par l'organisation de la première Rencontre Mondiale hors Europe à Yaoundé (Cameroun) avec la présence à égalité de délégués de trois continents, l'Europe, l'Afrique et l'Amérique Latine.

¹ MIJARC : Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale Chrétienne.

Au cours de ces années, les deux missions principales sont réaffirmées : l'éducation et l'apostolat en liant toujours la réflexion autour des questions de « développement et libération », « engagement et de foi ».

Progressivement, la FIMARC et ses membres mettent en évidence les injustices qui écrasent des hommes et des femmes. Elle entend rejeter ce monde où règnent l'injustice et la domination. En quelques années, elle arrive à la conviction que la lutte contre la faim résoudra les situations des peuples pauvres, bien plus que l'exigence de développement... Déjà, on sent poindre la notion de souveraineté alimentaire qui va se préciser au cours des rencontres mondiales, des rencontres continentales et par les thématiques abordées tout au long de ces 50 années de vie de la Fédération.

La FIMARC travaille aussi au niveau international avec des organismes internationaux. Dès 1977, elle obtient un statut consultatif auprès de l'ECOSOC, le Conseil économique et social de l'ONU à Genève, ce qui lui permettra de prendre la parole dans cette enceinte pour dénoncer les violations des droits des ruraux et des paysans.

La 7^e Rencontre mondiale, organisée en 1982 au Brésil, donnera lieu à un document connu comme « La charte de Recife » réitérant la volonté de la FIMARC de travailler à la libération des peuples opprimés. Cette charte déclare que « nous sommes des chrétiens, des ruraux avec les pauvres, qui se veulent solidaires ». La FIMARC poursuit sa réflexion, amplifie sa dénonciation d'un monde injuste et prend l'orientation forte de dénonciation des mécanismes d'oppression des droits humains, avec une affirmation que la femme doit avoir accès à tous les droits humains, que « le développement, la libération sont l'affaire des hommes et des femmes, et que tous les Droits humains sont pour les hommes et les femmes ». Quand la FIMARC prend la parole à la Commission des Droits de l'Homme à Genève, elle affirme que « *la voix des ruraux doit être entendue, respectée, écoutée car c'est la voix de leurs aspirations, de leurs plaintes, de leurs cris, de leurs efforts et de leurs luttes pour s'organiser. Cette parole du monde entier au plus haut niveau de la Commission des Droits de l'Homme est nécessaire. Si la FIMARC ne la dit pas, personne ne la dira* ».

En 1994, pour ses 30 ans, la FIMARC prend une position plus radicale dans sa dénonciation du système dominant et prône l'action collective pour passer d'un système de mort à un système de vie. Au fil des années, ce travail de dénonciation se poursuit avec notamment une présence de plus en plus forte et appréciée de son groupe de travail des Droits de l'Homme à Genève. Plus que jamais il est temps de dénoncer les injustices dont les ruraux sont victimes.

La Rencontre mondiale de 2002 sera organisée à Cotonou au Bénin. Cette décision sera saluée et donnera l'élection du premier président africain, Irénée Loyara. La FIMARC poursuit sa dénonciation du système néolibéral, des sociétés transnationales et de l'économie de marché. Session de travail intense et quelque fois houleuse puisque le thème choisi concerne la décroissance comme alternative au système en place. Mais comment faire quand on a à peine de quoi satisfaire aux besoins de base ? La réflexion est lancée...²

Fidèle à sa résolution d'organiser les rencontres mondiales en tournante sur les quatre continents, la FIMARC organise en 2006 sa Rencontre Mondiale en Corée du Sud. Le thème choisi est « *A l'heure de la mondialisation, construisons une nouvelle ère de souverainetés, de dignité humaine* ». Le thème de la souveraineté alimentaire et des souverainetés en général est débattu. La FIMARC ne se contente plus de dénoncer mais commence à travailler sur d'autres modèles de développement. Parmi ces modèles, l'agriculture paysanne familiale est un de ceux que la FIMARC tentera d'analyser et de documenter à partir de l'expérience de ses membres.³

En 2010, lors de la Rencontre mondiale d'Atyrau au Paraguay, le thème retenu est « *Moins c'est plus* ». Il faut mettre la richesse au service de bien-être de tous, donc la répartir autrement dans la recherche d'une société vivant en harmonie. Il ne s'agit pas de vivre « moins » mais de vivre « plus », de se dégager de l'avoir, du paraître, pour « être » dans le sens de l'épanouissement plénier de chacun et de chacune.

² HERMAN, D., La décroissance, pour une meilleure qualité de vie, Analyse ACRF, 2009-21.

³ Id., L'agriculture paysanne familiale pour une économie sociale et solidaire, Analyse ACRF, 2008-30.

Quel bilan tirer après 50 ans d'existence ?

En parcourant rapidement l'histoire de la FIMARC, il apparaît assez clairement que la Fédération a évolué, tant dans sa composition qu'au niveau de ses préoccupations qui ont suivi l'évolution de la société. Si lors de sa création, la FIMARC était assez européen-centrée, elle a toutefois, dès le début de son histoire, voulu s'ouvrir au monde. Le travail mené par les équipes successives lui ont rapidement permis de découvrir d'autres cultures, d'autres « monde ruraux » et paysans, d'autres façons de vivre en rural. Dans le même temps, elle a compris tout aussi rapidement que, même si les contextes étaient différents d'un pays ou d'un continent à l'autre, les droits des paysans étaient tout aussi peu pris en considération, voire dans certains pays bafoués.

Si, dans ses premières années, la FIMARC se contente de dénoncer, très vite elle va se rendre compte que ce n'est pas suffisant et qu'il faut aussi proposer, développer des alternatives, documenter les expériences qui marchent et tenter de les reproduire. Parallèlement, elle va aussi bénéficier de son statut à l'ECOSOC pour prendre la parole et tenter d'influencer les décisions des représentants des Etats pour qu'ils prennent en compte la situation des paysan-ne-s et des ruraux.

Aujourd'hui, la FIMARC joue de plus en plus ce rôle de dénonciation mais aussi de proposition et, avec d'autres, travaille sur une déclaration sur les droits des paysans. Un groupe de travail sous l'égide de Mme Angelica Navarro, représentante permanente de la Bolivie à Genève, a été chargé par le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies de préparer cette déclaration afin qu'elle devienne un instrument juridique spécifique pour traiter de ces questions.

Au terme de sa 14^{ème} Rencontre mondiale célébrée à Volkesberg (Allemagne) en mai 2014, la FIMARC déclare :

« Au moment où nous célébrons notre 50^{ème} anniversaire, nous réaffirmons notre engagement de mouvements de laïcs catholiques pour le développement en solidarité avec le monde rural et ses habitants, agriculteurs, pêcheurs, peuples indigènes et tous les secteurs marginalisés de la société. Nous prenons l'engagement de travailler sur le projet de déclaration des Droits des Agriculteurs des Nations Unies. Nous prenons l'engagement de travailler dans nos pays respectifs pour l'autonomie, la dignité et la démocratie.

En cette année de notre jubilé, les Nations Unies ont pris la décision de déclarer 2014 année de l'Agriculture Familiale. Nous, FIMARC, nous nous réjouissons de cette décision mais nous sommes ceux qui travailleront à la définition de ce qu'est l'agriculture familiale à partir de nos expériences, nos besoins et notre souhait de justice et de redistribution équitable. Nous demandons à nos partenaires, nos élus, notre église et à d'autres responsables religieux d'en appeler aux autorités internationales afin d'inscrire l'agriculture familiale parmi les objectifs de développement pour le millénaire. En outre, nous appelons fermement nos gouvernements et les autorités ecclésiastiques à soutenir cette déclaration et nous prenons l'engagement de construire une nouvelle société permettant à tous de vivre dans la dignité, l'autonomie, la paix et l'amour ».

Comment l'ACRF- Femmes en milieu rural se reconnaît-elle dans ces déclarations ?

L'ACRF est un des membres fondateurs de la FIMARC et a occupé au fil des années des postes à responsabilité au sein de la Fédération puisque nous en avons assuré la présidence et le secrétariat général pendant quelques mandats. Par ailleurs, les bureaux de la FIMARC ayant toujours été proches physiquement des nôtres, tant à Bruxelles qu'à Assesse aujourd'hui, elle fait un peu partie de la « maison ».

Mais au-delà de cette proximité, c'est sur les thématiques que la Fédération internationale défend que l'ACRF – Femmes en milieu rural se retrouve. L'exigence de développement pour tous les peuples est une exigence que nous partageons, inscrite dans les valeurs qui fondent notre mouvement. Grâce aux nouvelles technologies, ce qui se passe dans le monde nous est de plus en plus proche, de plus en plus rapidement relayé et nous ne voulons pas rester indifférentes aux situations d'injustice et de pauvreté.

Nous avons vu dans l'histoire brièvement tracée de la FIMARC que la notion de développement s'est précisée, a évolué, pour passer de la charité, d'une attitude paternaliste à davantage de partenariat, faisant confiance au fait que les personnes elles-mêmes dans leur contexte sont le mieux à même de savoir ce qu'elles souhaitent comme type de développement.

Dans notre mouvement aussi, cette réflexion est menée et se poursuit sur la souveraineté alimentaire, sur les souverainetés et la mise en cause de la croissance. Ce sont des thèmes que nous travaillons avec nos groupes locaux : la souveraineté alimentaire, la transition qui devrait y mener, ou encore le fait de replanter les consciences, thème qui a été abordé lors de nos journées d'étude 2014 et sera développé tout au long de l'année sociale.

Comme mouvement de femmes participant à la FIMARC, nous avons voulu mettre en évidence les enjeux des droits des femmes. Quand la FIMARC dénonce les violations des droits de l'homme, il est question encore plus de la violation des droits des femmes. Les paysannes souffrent d'autant plus de ces situations qu'elles sont mères, garantes des familles et de leur alimentation. Ce combat, c'est aussi le nôtre dans la solidarité que nous vivons avec nos compagnes du Sud.⁴

Au cours de la toute récente Rencontre mondiale, le thème retenu était la dignité et l'autonomie pour tous et toutes. Comment vivre dignement quand les moyens de production sont aux mains de quelques-uns, accaparant les terres, privant d'eau les populations, sans aucune compensation ? Dans notre pays, nous constatons également ce phénomène d'accaparement, même s'il s'agit moins d'accaparement pour des monocultures comme c'est le cas dans de nombreux pays, mais davantage de spéculation. A l'ACRF – Femmes en milieu rural, nous revendiquons la terre pour les paysan-ne-s, pour qu'ils et elles puissent vivre dignement. Nous encourageons une agriculture de proximité, des circuits courts mais comment cela sera-t-il possible si les moyens de production n'existent plus ?

C'est pour cela que nous sommes proches de la FIMARC et de cet enjeu de déclaration des « droits des paysans » et qu'à notre niveau, nous tentons de faire entendre notre voix par notre participation au « Collège des Producteurs », nouvelle structure mise en place par le Ministère de l'Agriculture dans le cadre du nouveau Code Wallon de l'agriculture et de l'horticulture.

Alors ACRF – Femmes en milieu rural et FIMARC, même combat ? Oui pour que la voix de celles et ceux qui luttent pour survivre puisse être entendue et relayée dans notre pays comme au niveau international.

Daisy Herman,
secrétaire générale de l'ACRF- Femmes en milieu rural,
ancienne secrétaire générale de la FIMARC.

⁴ HERMAN, D., Femmes rurales des pays pauvres et développement, Analyses ACRF, 2009-26 et Le «genre» à la rescousse de l'égalité femmes-hommes, Analyses ACRF, 2009-27.

*Cette analyse est disponible en format PDF sur notre site Internet
www.acrf.be/Publications/Analyses/Analyses_2014*

*L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites.
Toutefois, n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication. Merci !*

ACRF – Femmes en milieu rural - ASBL

Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse

Editrice responsable : Daisy Herman

www.acrf.be – contact@acrf.be



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie - Bruxelles